



Porte de l'étable double. Le bâtiment étant vraisemblablement plus récent que l'habitation, le linteau avec son accolade est probablement ici un remploi.

IVR26_20197100207NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation